L'AFFAIRE LAMANA.

Pas une trace de l'enfant volé.

MASS-MEETING D'ITALIENS ET DE CITOYENS.

Nomination d'un comité d'Italiens pour traquer les criminels

MANIFESTATION RUE ST-PHILLIPPE.

L'insuccès du voyage de M. Lamana à Kenner pour retrouver son enfant et la crainte que les malfaiteurs ne recourent à quelque vengeance, ont causé beaucoup d'agitation et d'inquiétude dans le quartier italien.

Quant à la police elle n'a trouvé aucune trace des malfaiteurs ; elle se meut d'ailleurs dans l'obscurité, car il lui est impossible d'obtenir le moindre renseignement parmi les Italiens, même parmi les plus directement intéressés à l'affaire. On conçoit que dans ces conditions elle soit restée impuissante.

Mais pendant que la police continuait à agir secrètement, un comité composé d'Italiens notables a décidé de combattre ouvertement la "Main Noire" à l'avenir.

Toutes les lettres de chantage seront immédiatement rendues publiques et toutes les mesures seront prises ouvertement, excepté celles qui devront nécessairement être prises secrètement.

Dans la matinée le comité a convoqué les résidents italiens à un mass-meeting qui devait se tenir à sept heures du soir dans la salle de l'Union Française, et bientôt après le président de l'Union Progressiste invitait tous les membres de cette association et les citoyens à cette réunion. En même temps les membres de la Bourse aux Valeurs adoptaient la résolution suivante :

"Les membres de la Bourse aux Valeurs, persuadés que l'initiative convenable a été prise en convoquant à une réunion le bon élément italien de notre ville, il est résolu par la présente que nous approuvons toute mesure qu'il prendra pour le maintien de la loi et de l'ordre.

"Il est résolu, en outre, qu'une copie de cette résolution sera envoyée au président du meeting".

Avant l'heure fixée pour la réunion la vaste salle de l'Union Française était foulée, et bientôt les approches étaient occupées par des citoyens arrivant de toutes les parties de la ville.

Sur l'estrade dressée au fond de la salle ont pris place MM. McRacken, président du conseil faisant fonction de maire, Ball, Blaffer, Federico, Irby, A. Patorno, F. Echezebal, Mayent, Hernandez, Glenny, Ellis, Donnelly, Farrar, Foster, Penrose, Wickliffe, Miller et autres.

A la salle bondée M. Federico a présenté M. P. J. Patorno comme président de la réunion. M. Patorno a remercié les assistants de leur présence, disant que c'était le plus grand honneur que pouvaient recevoir les bons citoyens italiens. Nous, Italiens par la naissance et Américains par l'adoption, a-t-il ajouté, ne désirons pas que notre honneur soit souillé par la "Main Noire" ou toute autre association de criminels. Je prédis qu'à partir de demain il n'y aura plus de "Main Noire" à la Nouvelle-Orléans, qu'elle disparaîtra non seulement d'ici mais des Etats-Unis. Ces criminels exploitent l'ignorance de nos compatriotes, mais à partir de ce soir le comité que nous avons nommé instruira les Italiens afin qu'ils retrouvent leur courage, et leur fera comprendre qu'ils doivent fournir tous les renseignements qu'ils possèdent au comité, qui ne divulguera pas leurs noms mais traquera les coupables et les livrera aux autorités. Dès qu'un d'entre vous recevra une lettre de la "Main Noire", qu'il la remette au comité, et il fera le reste. La réunion de ce soir est tenue pour que nous travaillions de concert".

M. Patorno a conclu en demandant instamment aux Italiens de signaler tous les suspects, et il leur a promis le secret au nom du comité. Il a annoncé ensuite le comité, qui comprend les messieurs dont les noms suivent :

L. Federico, Phil J. Patorno, Salvador Messina, A. D. Piaggio, Jos Vaccaro, Joe Di Carto, S. La Nasa, Paul Perretto, Joseph Conyelosi, Peter Torre, A. Cusimano, J. Cusimano, A. Dell'Orto, A. D'Anna, A. Patorno, Louis Tortorich, Philip Lombardo, Joe Simone, B. Macaluso, S. Sigurl, A. Dimaggio, A. Monteleone, A. Perretti, G. Testa, J. Loyacano et F. Cabibi.

"Ces messieurs, qui sont ici ce soir, vous défendront, a dit M. Patorno, et il a ajouté :

"Je suis convaincu que les individus de la "Main Noire" sont trop lâches pour assassiner cet enfant".

L'assemblée a demandé à M. J. C. Wickliffe de prendre la parole. L'éminent citoyen s'est exprimé comme suit :

"Je ne suis pas venu ici comme membre d'une organisation quelconque, pas comme un Américain, pas même comme un citoyen, mais comme un homme et un père, pour protester contre le crime qui a été commis et offrir mes services au comité d'Italiens comme homme. Nous n'attribuons pas le crime à des Italiens, mais à des criminels. Le comité trouvera parmi les meilleurs citoyens l'appui moral toujours, et l'appui matériel s'il est nécessaire pour amener les coupables à la justice.

"Le peuple de la Nouvelle-Orléans est lent à s'émouvoir, mais quand il est soulevé il est une puissance. C'est notre devoir envers chaque mère de la Nouvelle-Orléans de donner toute l'aide possible au comité. Les informateurs peuvent rester assurés qu'ils seront protégés par tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans."

M. E. H. Farrar a félicité les citoyens d'origine italienne de leur dédain de la peur en convoquant cette réunion.

F. T. ECHEZABAL.

Il a dit qu'il fallait apprendre aux Italiens ignorants à aider le gouvernement et non à le traiter en ennemi, comme ils l'ont appris dans le vieux monde, sous les monarques. Il a recommandé aux Italiens de donner toutes les informations qu'ils peuvent avoir au comité, dont les membres jouissent de la confiance de tous les bons citoyens de la communauté.

M. Echezabal a dit :

"Si nous laissons ce crime impuni, nous aurons forfait notre droit de citoyen. Tout homme qui a un foyer, doit à sa femme et à ses enfants d'aider le comité de tout son pouvoir.

M. G. Ad. Blaffer, représentant de l'Union Progressiste, a donné au comité l'assurance de l'appui de cette organisation.

JAMES McRACKEN,

Maire intérimaire.

L. P. BRYANT.

M. L. P. Bryant a dit que pour bien juger de la situation il fallait se placer dans la position de M. Lamana, mais que comme citoyen américain il comprenait qu'un crime qu'on ne pouvait tolérer avait été commis. Il a recommandé de donner toutes les informations possibles au comité, et il a ajouté que si les coupables étaient découverts ils seraient traités d'après la loi, et que si la loi faillissait les citoyens agiraient.

M. McRacken a invité les Italiens à suivre les recommandations faites par les orateurs précédents, et a promis que les autorités feraient tout en leur pouvoir pour traduire les coupables devant la justice.

M. La Nasa a fait en italien des recommandations à ses compatriotes, et M. Patorno a donné lecture d'une dépêche dans laquelle le gouverneur Blanchard exprime le regret de ne pouvoir assister à la réunion, et de résolutions adoptées par le Board of Trade, la Bourse des Valeurs, et la Bourse du Coton, toutes approuvant les mesures qui seront prises en vue de l'ordre et de la sécurité.

Diverses rumeurs sensationnelles ont été mises en circulation hier. Il était dit par exemple que Mme Lamana avait succombé au chagrin, mais il n'en était fort heureusement rien. Le bruit a couru aussi dans la soirée que l'enfant volé avait été ramené à sa famille, mais ce bruit était controuvé. Au contraire, pas le moindre indice pouvant mettre sur ses traces n'a été obtenu.

Après le mass meeting cinq à six cents citoyens se sont rendus dans le voisinage de la maison de M. Lamana, rue St-Philippe près Royale, et pendant un moment on a pu craindre des troubles sérieux.

Certains individus ont prononcé des discours incendiaires qui ont échauffé les esprits, et des désordres allaient se produire quand M. Sturgis Adams, un avocat bien connu remplissant les fonctions de sténographe au tribunal du juge Chrétien, qui a vu le danger, est monté sur une chaise et a harangué la foule qui remplissait la rue.

M. Adams a parlé avec une énergie et un courage qui lui font honneur. Il a traité ceux qui voulaient causer du désordre d'assassins et de lâches, et leur a dit que si une goutte de sang innocent était versé, il les en tiendrait responsable.

Le discours de M. Adams a produit un grand effet sur la foule qui a été ensuite dispersée facilement par la police.

En quittant le local de l'Union Française le comité d'Italiens a visité plusieurs maisons de la rue St Philippe, où il a fait des perquisitions, mais il n'a trouvé aucune trace du jeune Lamana.

Dans la soirée M. James Glynn, agent spécial attaché à l'inspecteur de police Whittaker, a quitté le poste de police en compagnie des détectives Hollyland, Methe, Schaeffler et Gorman. Ils étaient chargés d'une mission secrète, mais à une avancée de la nuit leurs recherches n'avaient donné aucun résultat.

Devant le grand jury fédéral.

Conformément à la requête du juge Saunders le grand jury fédéral va faire une enquête approfondie sur les distinctions de tarifs que font, allègue-t-on, certaines compagnies de transports et qui sont nuisibles aux intérêts commerciaux de la ville.

Hier il a entendu M. A. H. Clement, qui a récemment institué un procès à la compagnie de chemin de fer Louisville et Nashville, et son avocat M. Henry Dart jeune, puis M. George Garner, reporter d'un journal qui a publié récemment un article dans lequel il était dit qu'un haut fonctionnaire de chemin de fer avait déclaré que "si l'agitation des négociants à propos de certaine mesure continuait, sa compagnie détournerait tout le trafic possible de la Nouvelle-Orléans sur d'autres ports."

La fête de St-Antoine de Padoue

La fête de Saint Antoine de Padoue a commencé hier soir en l'Eglise de ce nom à l'angle des rues Remparts et Conti.

A sept heures du soir les membres de la société ayant à leur tête M. F. Catania, ont assisté au service qu'a célébré le Rév. Père Lorenti.

Après la cérémonie religieuse un feu d'artifice a été tiré dans la rue par le professeur Picone.

Ce matin il y aura une grande messe chantée, et une grande parade dans la rue.

L'HOTEL AUDUBON.

Des représentants de la compagnie qui doit faire construire l'Hôtel Audubon à l'angle des rues Canal et Bourgogne, MM. Hart Newman et E. T. Merrick, se sont présentés hier au bureau de l'ingénieur de la ville pour demander le permis requis par la loi.

Cette démarche indique que la construction de l'édifice, qui aura quinze étages, va commencer dans le plus court délai possible et sera poussée avec la plus grande activité.

La compagnie n'a pas encore pu s'entendre avec les propriétaires de l'Oak Hotel, mais les bâtiments environnants qu'elle possède vont être démolis et les travaux entrepris.

Indignation du recorder Deibel.

M. Fred Deibel, juge de la cour de recorder de la partie supérieure de la ville, est indigné des allégations faites à son égard par M. Hughes, avocat du Bureau de Santé de la Ville. Il est particulièrement offensé que M. Hughes ait dit qu'il était absolument incapable.

Si M. Hughes s'est réellement exprimé ainsi, a dit le recorder Deibel, je dis, moi, qu'il n'est pas plus capable qu'un mauvais chien d'être l'avocat du Bureau de santé.

Il dit que M. Hughes n'a pas paru à sa cour depuis deux mois, et qu'il ne peut conséquemment juger de la façon dont la justice y est administrée.

Le recorder Deibel se propose de fixer deux jours par semaine pour juger les violateurs de la loi sur les citernes.

Présentation d'un don.

Les gradués de l'école normale de la Nouvelle Orléans ont fixé au lundi 17 juin prochain la présentation d'un don.

A cette intéressante cérémonie assisteront nombre de leurs amis.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Francis D. Charbonnet, Jr, à la Independent Realty Co., un îlet, Monroe, Urquhart, Avenue St-Maurice et Villeré, $2500.

Gladys Desina à Mme E. J. Devaille, une portion, Robertson, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, $6500.

J. Vic. Leclerc à Moritz Aronson, un terrain, Howard, Sixième, Septième et Liberté, $2800.

Suburban B. & L. Assn à F. Barousse, 2 terrains, Dorgenois, Lapeyrouse, Onzaga, Rousselin Alley, $1,800.

Octave Roger et als à Vve L. Roger, 2 terrains, St Ferdinand, Marais, Press, St Claude, certains lots à Little Woods, $1,500.

Alphonse Cuneo à Mme F. E. Guedry et al, ilet, Abondance, Trésor, Bourbon, Touro ; ilet, avenue Franklin, Law, Hunters, Florida Walk, $4,100.

Le même à Vve Tim J. Jewett, ilet, Bourbon, Touro, Benefit Treasure, $3,000.

L'acquéreur à Mme F. E. Guedry, 1/2 intérêt dans l'ilet ci-dessus décrit, $1,950.

POUR CONSERVER VOTRE SANTE

Vous devriez prendre de temps à autre une dose de Bitter. Il empêchera l'estomac de s'affaiblir et le foie de devenir inactif. Mais si votre santé est débile, nous vous engageons à le prendre régulièrement avant les repas.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

a pendant les 53 dernières années prouvé son pouvoir de guérir Maux de Tête, Gonflement, Vomissements, Déperdition d'Appétit, Indigestion ou Malaria, Fièvre et Frisson. Vous trouverez chaque bouteille pure.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvenient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Samuel F. Phillips à Mary Alice Wise, John H. Cotten à Annie H. Dalton, Jno H. Credie à Carrie O. Gordon, John P. Kettering à Frances McGinnis, John Hernandez à Lena Rosa La Remy, Jos. Doyle à Agnes E. Davis, Howard York à Joséphine Stamps, Charles Lafrantz à Gustine Laporte, Nicolo Caminito à Anna Palmisano.

NAISSANCES — Mmes Ernest A. Robin, un garçon ; John Schwarzenbach, un garçon ; Agostina Pussateri, une fille ; Valentin Robichaux, un garçon ; Alex Carey, un garçon.

DÉCÈS—Abraham N. Henriques, 77 ans, 1424 Toledano ; Victor Bernard, 28 ans, 1214 France ; Vve Oscar H. Villeré, 77 ans, 1227 N. Villeré ; Michael Wendling, 72 ans, 2303 promenade Carondelet ; Mamie Costarye, 85 ans, Angelo Palmisano, 29 ans, Hôpital de Charité ; Florence W. Bulling, 2 mois, 2016 Sixième ; Will Davis, 34 ans, Hôpital de Charité ; Arthur W. Walters, 15 ans, 702 Market ; Elise Toussaint, 7 mois, 3729 Tchoupitoulas ; Charles Cornish, 58 ans, 2624 S. Robertson ; Sidney Jones, 36 ans, 2921 Howard ; Geo. Lucas, 2 ans, 220 Broadway ; Clifford Stultz, 11 mois, 2745 St Pierre ; Dominico Cuccio, 10 ans, 927 Toulouse ; Ann W. Johnson, 72 ans, 7829 Forshey.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

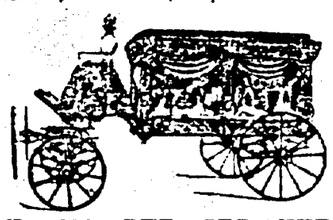

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONES { HEMLOCK..... 408 / HEMLOCK..... 1004 W.

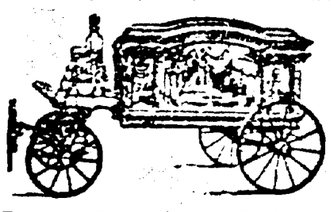

Branche No 817 rue Toulouse

Vis-à-vis l'Opéra Français.

BERTRAND ADER, Gérant.

Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades. Enterrements faits à des prix modique. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

AMUSEMENTS.

WHITE CITY.

Concert d'Orchestre Gratuit Journellement à 7 P. M.

OLYMPIA OPERA COMPANY

—DANS—

"THE FRENCH MAID."

Le clou de la grande comédie musicale en deux actes.

ENTREE.....10 CENTS

Vente de Sièges Réservés au Magasin de Grunewald rue du Canal.

Semaine commençant lundi, 17 juin - "THE GEISHA GIRL." 11 juin—5f

WEST END TOUS LES SOIRS.

Orchestre Militaire de Tosse

Fred and Annie Pelot,

Les plus drôles des Jongleurs Humoristiques.

Irma Orbasanty

Et ses Cockatoos.

Kremka Bros.,

Comédiens Gymnastes.

Musical Goolmans.

Instrumentistes.

Kinodrome.

Sièges Réservés, 10c.

En vente au Magasin de Musique de Junius Hart, 1001 rue Canal. 9 juin—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END.

T. TRANCHINA.....Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES.

6 juin—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1907

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 6 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Pine land Park, pour aller et retour $1, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. O. COYLE & CIE., Agents.

No 337 rue Carondelet

9 avril—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux emplois rétribués de la Société auront lieu le MARDI, 18 juin prochain, à 7 heures du soir.

Pour les emplois vacants, voir le tableau à l'asile, ainsi que les cahiers de charges, honoraires, etc., (à partir de ce jour).

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi, 18 juin, à 5 heures du soir.

Le Président, J. M. VERGNOLLE.

Le Sec., A. LE FRANÇOIS

9 juin—9 13 16 18

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DU SECRETAIRE DES ECOLES Publiques, 626 Place Commerciale, Nouvelle Orléans, 10 juin 1907.—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques pour la paroisse d'Orléans jusqu'au MARDI, 25 juin, à midi, pour la construction de cinq bâtisses d'école en bois, conformément aux plans et spécifications enregistrés dans le bureau de Andry & Bendernagel, architectes, chambre 706, Bâtisse Tulane Newcomb 211 rue Camp. Le droit est réservé de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

E. A. WILLIAMS,

13 juin—1 sem Secrétaire.

AVIS.

BUREAU DE LA JACKSON BREWING Company, coin des rues Jefferson et Decatur —Conformément à l'article IV de la Charte de cette Compagnie, une élection de neuf Directeurs pour servir l'année suivante aura lieu au Bureau de la Compagnie, MERCREDI, le 19 juin, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

Sincèrement,

GUS. OERTLING,

Sec.-Trés.

9 juin—9 au 19 inc

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct -

---

d'humeur, craignant que les malheurs qui avaient dérangé la vie de sa sœur n'aient aussi profondément altéré ses nerfs, le duc interrogeait son ami Giraud.

—Il faut attendre, répétait le docteur.

—Attendre quoi ?

—Du mieux ou du pire. En ce moment les soins et les questions l'irritent. Laissons-la en paix.

—Je ne la tourmente en rien. Je voudrais seulement la soigner et surtout savoir si quelque chose l'attriste ou l'inquiète. J'ai beau chercher. Je ne trouve aucune cause à cet état singulier.

—Elle vous le dira d'elle-même dans un moment d'expansion.

—Elle ne vous a jamais dit qu'elle souffrait ?

—Jamais. Parfois je lui ai posé la question. Elle a toujours évité de me répondre. Elle détourne la conversation.

Un jour la comtesse dut s'aliter. Le docteur fut appelé. Il examina la malade et demanda à rester seul un instant avec elle.

L'explication fut courte.

—Vous avez deviné ? questionna la comtesse d'une voix douloureuse.

—Oui, depuis longtemps déjà je m'en doutais. Maintenant j'en suis sûr.

—Alors que faire ?

—Je ne sais, cela dépend des circonstances qui.... Pour vous conseiller, il faudrait que je sache.

Elle l'interrompit, suppliante :

—Ne m'interrogez pas ! Je ne veux rien vous dire. Je ne peux rien vous dire. Sachez seulement qu'il n'y a rien à faire.... de l'autre côté .... Oh ! quelle honte, mon Dieu ! quelle honte !

Elle fondit en larmes.

—Pourtant il faut prendre une décision. Il est vrai que nous avons encore un bon mois, presque deux, devant nous avant... que les choses soient trop visibles.

Au milieu des sanglots elle répondit :

—Je tremble d'avouer tout cela à mon frère !....Je vous en prie, n'en parlons plus .... aujourd'hui. Je suis si malheureuse ! .... Dans quelques jours quand je serai un peu remise, nous chercherons la meilleure solution, s'il y en a une.

—Il y en aura une, croyez-le .... Et dites-vous bien que je ferai tout pour vous être utile, tout ce que la loyauté me permettra. Comptez sur ma vieille amitié.

—Merci, docteur, je sais que je peux compter sur vous .... Mon frère va vous questionner ?

—Soyez sans crainte pour l'instant. Je vais le rassurer sur votre santé, car il est inquiet. Depuis que votre caractère s'est modifié, il me demande souvent ce que je pense de vous..... Quand voulez vous que je revienne vous voir ?

—Quand vous voudrez ; puisque vous avez l'habitude de venir souvent au château, cela ne dérangera rien et n'étonnera personne.

Elle ajouta :

—Vous ne croyez pas que l'on se doute ?

—Certainement non. Personne autre que moi n'a soupçonné la vraie cause de votre tristesse, de vos malaises.

—Et vous pensez que je puis encore la cacher quelque temps ?

—Au moins un mois....Peut-être deux.

—Merci, docteur....merci.

Quelques jours après cette conversation, un dimanche matin, en se promenant dans le parc tout ensoleillé, égayé par le chant joyeux des oiseaux qui volaient d'arbre en arbre, s'appelaient, se poursuivaient, Giraud demanda à la comtesse :

—Eh bien, avez vous réfléchi ? Que puis je faire pour vous être utile ?

—Je crois avoir trouvé, répondit-elle, ce qui vaut mieux pour tout le monde. Vous saurez tout jeudi matin, au plus tard.

—Pourquoi pas aujourd'hui, puisque nous sommes seuls ?

—Je ne suis pas encore décidée.

Le docteur la regarda bien en face, affectueusement et lui dit :

—Songez à Fernande.... Vous avez une fille.

Clémentine comprit quelle était la pensée du docteur et s'efforça de sourire pour le rassurer.

—Je pense surtout à elle et aussi à mon frère.... Je vous le dirai jeudi, si je suis décidée.

—Eh bien, à jeudi.... Vous ne souffrez pas ?

—Non, je vais bien maintenant.... je ne souffre nullement .... Mon frère ne vous a pas questionné de nouveau ?

—Je l'ai un peu rassuré en lui affirmant que je ne voyais absolument rien de grave dans votre état.

Le jeudi, lorsque la femme de chambre de Mme de Hautmont, vers neuf heures, entra comme de coutume pour apporter le déjeuner du matin, elle fut très surprise. Le lit était vide. Les oreillers n'avaient pas un pli, la couverture n'était pas froissée. La comtesse ne s'était pas couchée.

La veille au soir, selon son habitude, la femme de chambre avait aidé sa maîtresse à se déshabiller et elle n'avait quitté la chambre à coucher qu'au moment où la comtesse se disposait à se mettre au lit.

Très effrayée, soupçonnant un malheur, elle courut avertir Denis. Tous les deux, ils visitèrent l'appartement, très en ordre. La comtesse ne s'y trouvait pas.

Mais comme rien n'était dérangé dans la pièce, que tout se trouvait dans l'ordre habituel, Denis se rassura un instant et dit :

—Mme la comtesse est peut-être chez Mlle Fernande ou bien, prise de mal de tête, elle se promène dans le parc.

Alors ils allèrent au rez-de-chaussée, où la gouvernante habillait Fernande.

Personne n'avait vu la comtesse.

Après des recherches dans le parc, Denis, qui commençait à devenir très inquiet, revint avec la femme de chambre dans l'appartement de la comtesse et alors seulement ils virent sur le bureau d'acajou et marqueterie une grande enveloppe blanche avec cette adresse : "Pour mon frère, le duc de Châteaubourg."

Denis, très anxieux, descendit rapidement les escaliers et alla trouver son maître.

—Monsieur le duc, fit-il, il se passe quelque chose dont..... que....

—Allons, au fait.... en deux mots, interrompit le duc qui ne manquait jamais d'arrêter le vieux domestique lorsque celui ci se lançait dans de grandes phrases dont il ne pouvait jamais sortir. Qu'y a-t il ?

—Il y a, il y a.... qu'on ne sait pas où est Mme la comtesse.

—Comment ! on ne sait pas où est la comtesse ? Que veux-tu dire ?

—Non, monsieur le duc, Mme la comtesse ne s'est pas couchée, son lit n'est pas défait et voici une lettre trouvée sur son bureau.

—C'est bien, fit le duc en saisissant le papier. Laisse moi et tiens-toi prêt à venir si je sonne.

Denis se retira tandis que le duc, fébrilement, déchirait l'enveloppe et lisait la lettre. L'écriture était tremblée et hachée. On devinait que la comtesse, en écrivant, se trouvait sous le coup d'une grave émotion.

"Mon bon frère,

"Je pars et très probablement vous ne me reverrez plus jamais. Ce départ subit et qu'on ne pourra cacher motivera de fâcheuses suppositions, mais il est encore préférable à l'inévitable déshonneur que ma présence ferait rejaillir sur notre maison.

"Je suis de noblesse, je sais ce que le devoir commande et vous approuverez peut-être mon dessein quand vous en saurez la cause : je suis enceinte et comme cela ne peut provenir de mon pauvre mari enfermé à Maxeville, l'enfant qui va naître aura pour père un amant.

"Je ne veux pas vous raconter toute cette aventure où j'ai été légère et folle, où mon besoin si longtemps comprimé d'aimer et d'être aimée m'a conduite à la désolante résolution que j'ai dû prendre.

"Deux solutions se présentaient devant moi ; vous avouer ma faute et partir au loin, pour mes couches. Ce moyen aurait eu l'avantage de détourner tous les soupçons ; mais il m'aurait obligée à rougir devant vous, à écouter vos reproches mérités. Cela, je n'ose pas l'affronter.

"Je pars donc avec la ferme volonté de ne plus jamais revenir et de me cacher à tous les yeux. J'ai un moment songé au suicide, mais l'enfant qui va naître m'en a empêchée. Je suis munie de quelque argent ; d'ailleurs, il ne m'en faut pas beaucoup. Je ne vous demande plus qu'une grâce : ne me faites pas rechercher et laissez-moi tranquillement expier ma faute dans la retraite que j'aurai choisie.

A continuer

STAFOLIFE FEED.

Notre Nourriture est le Soutient De Notre Vie Animal : : : : :

Manufacturé par

LAWRENCE & HAMILTON

603 Hennen Bld'g., Nlle Orléans, Lae.

Phone, Main 2560.

7 avril—3m—dim jeu

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Recherches de famille :

M. Albert Maillet, déserteur du Kléber est prié de faire connaître son adresse.

On recherche les héritiers de François Cassagne, natif de Labarthe-Inard, Haute Garonne venu à la Nouvelle-Orléans vers 1865.

oct—1905